



Mairie de SERVES-SUR-RHONE (Drôme)

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 juin 2026

Le 05 juin le Conseil Municipal de la Commune de SERVES sur Rhône, dûment convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christèle DEFRANCE, Maire.

Présents : MM. et MMES DEFRANCE, GIACOMINO, TAVENARD, JULLIEN-PALETIER, CAILLAT, FOUREL, DOCHER-BONDRAN, VUILLERMET, GUERIN, RODRIGUES, REYNE, NASSO.

Absents excusés : Mme Françoise MAILLOT, Véronique MERCIER et Mr Geoffrey-Aymeric BOUTRY.

Pouvoir :

Mme Françoise MAILLOT donne procuration à Mr Guillaume FOUREL

Mr Geoffrey-Aymeric BOUTRY donne procuration à Mme Brigitte GIACOMINO

Mme Véronique MERCIER donne procuration à Mme Christèle DEFRANCE

Secrétaire de Séance : Mr Geoffrey VUILLERMET est élu secrétaire de séance

32-2026 - ELECTIONS – Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026 –

Pour : 15 Contre : 00 Absentions : 00

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu les articles L.283 à L.293 et R.130-1 à R.148 du Code électoral ;

Vu la circulaire ministérielle NOR : INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral n°26-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 relatif au mode de scrutin, au nombre de délégués, délégués supplémentaires et suppléants à élire par les conseils municipaux ainsi qu'au mode de scrutin applicable dans le cadre de la constitution du collège électoral de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 ;

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de SERVES-SUR-RHONE sera le suivant :

- 3 délégués Titulaires à élire
- 3 suppléants à élire

L'assemblée élit pour secrétaire de séance Monsieur Geoffrey VUILLERMET.

Composition du bureau électoral :

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mme et Mr Brigitte GIACOMINO et Hubert TAVENARD,
Mrs Geoffrey VILLERMET et Jérôme RODRIGUES.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Élection des délégués et des suppléants :

Sans qu'il n'y ait eu de débat, conformément au Code électoral, **il est procédé au vote.**

Résultats du scrutin

Après rappel de l'objet de la séance, après enregistrement des candidatures,

Election Délégués Titulaires :

- | | |
|---|---------|
| – Délégué 1 : Mme Brigitte GIACOMINO | 15 voix |
| – Délégué 2 : M. Guillaume FOUREL | 15 voix |
| – Délégué 3 : Mme Cindy JULLIEN-PALETIER | 15 voix |

Election Suppléants :

- | | |
|---|---------|
| – Suppléant 1 : Mme Florence REYNE | 15 voix |
| – Suppléant 2 : Mme Elise GUERIN | 15 voix |
| – Suppléant 3 : M. Geoffrey VUILLERMET | 15 voix |

Le secrétaire de Séance,



Geoffrey VUILLERMET

Le Maire,

Christèle DEFRANCE

